

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 2

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc
Tél. : 25.60.00- Fax : 27.47.00

N° CS17 – 3133 – 731

Nouméa, le 15 NOV. 2017

CIRCULAIRE
A l'attention des employeurs publics

Objet : Promotion au choix dans les corps et grades du statut particulier du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie.

Réf : - Délibération n° 230 du 13 décembre 1996 *portant statut particulier du cadre du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie ;*
- circulaire CS17-3133-759 du 18 septembre 2017.

Par une circulaire en date du 18 septembre 2018, je vous informais de l'ouverture, au titre de l'année 2018, d'une campagne de promotion au choix pour l'accès aux corps et grades du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette campagne et vous permettre une gestion optimale des candidatures, j'ai le plaisir de vous informer du report de la date de dépôt des candidatures au **31 janvier 2018 à 16 heures** au lieu du 29 décembre 2017 à 16 heures.

A toutes fins utiles, la présente circulaire est téléchargeable sur le site de la DRHPNC (www.drhfpnc.gouv.nc, rubrique Informations).

Pour le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie
et par délégation
le secrétaire général adjoint du gouvernement



Léon WAMYTAN